

## FICHE #5 Communauté de communes du Thouarsais

<b>En bref</b>	<b>Service de location de vélos et VAE chez des partenaires locaux</b>		
<b>Mots-clés</b>	<i>territoire, intercommunalité, vélo, vélo à assistance électrique, location, tourisme</i>		
<b>Porteur de l'action</b>	CC du Thouarsais		
<b>Type de structure</b>	Communauté de communes	<b>Territoire/périmètre</b>	Communauté de communes
<b>Public(s) cible(s)</b>	Habitants Touristes	<b>Date de démarrage</b>	2016
		<b>Budget total</b>	26 730 € HT d'achat pour 29 vélos avec accessoires
<b>Montage financier</b>	Achats : enveloppe TEPCV	<b>Partenaires opérationnels</b>	Bases de loisirs communale et intercommunale, 3 partenaires privés
	Animation : fonds propres		

### CONTEXTE DE L'ACTION

- La Communauté de communes de Thouarsais rassemble 33 communes et une population de 36 382 habitants sur un territoire plutôt rural dans les Deux-Sèvres. Le Thouarsais est engagé de longue date dans une transition énergétique transversale : Plan Climat en 2007, projets locaux de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, engagement territoire à énergie positive, lauréat de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).
- En cohérence avec cette démarche, le territoire a souhaité travailler sur les questions de mobilité, sujet qui n'avait été que peu traité dans les différents projets. L'idée fut de mettre en place un service local adapté au milieu rural.
- Lauréate TEPCV, la communauté a reçu en 2015 une enveloppe, dont une partie dédiée à l'achat de vélos et à la création de stationnements (54 000 €). Ce fut l'opportunité pour l'équipe projet de mettre en place ce service, piloté par la chargée de mission énergie-climat.

### OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Proposer une solution de mobilité alternative en milieu rural.
- Donner aux habitants l'opportunité de tester le VAE pour leurs trajets quotidiens.
- Proposer une offre touristique complémentaire en cohérence avec les boucles cyclables. En effet, il existe plusieurs circuits vélo pour les touristes (le Thouet à vélo, la Vélo Francette) et la Loire à vélo est à 30 km.

### MODALITÉS & MISE EN ŒUVRE

#### Mise en place par la collectivité du service de location de vélos et VAE

- Le processus est rapide : démarrage du projet en mars 2016 avec une recherche de services vélos dans d'autres collectivités pour développer l'idée de départ.
- Le service est pensé comme un moyen d'encourager la pratique du vélo, sans que la location ne se substitue à la possession d'un vélo personnel.
- L'idée vient rapidement de déléguer la location à des partenaires locaux, la collectivité ne disposant ni des compétences pour assurer la gestion de la location ni de moyens humains suffisants.
- Les tarifs sont définis le 13 avril : de 5€ la demi-journée à 30€ le mois pour un vélo classique (voir plaquette). Pour une même durée, VAE coûte environ 1,65 fois le prix du vélo classique. Les tarifs sont volontairement attractifs pour susciter la demande.

- A la demande du service tourisme qui gère une base de loisirs communautaire, et souhaite lancer le service à l'ouverture de la saison touristique, 8 premiers vélos sont achetés en mai.
- Pour ce premier achat et le second, qui sera effectué un peu plus tard, le seuil de 25 000€ contraignant la passation d'un marché public n'est pas dépassé, une consultation locale est réalisée et l'achat est effectué auprès d'un petit fournisseur du territoire.
- Les conventions de mise à disposition des vélos et les contrats de location sont également rédigés en mai.
- Le Comité de pilotage définit dans la foulée les partenaires possibles à solliciter et la communication.
- Le service complet est officiellement en place chez 4 partenaires le 18 juillet 2016.
- La collectivité a vocation à coordonner le service, la relation avec les partenaires, et la gestion du matériel. Elle se charge de la conception et de la diffusion de la communication (site internet, flyers). Les flyers sont aussi distribués par les communes et par les partenaires loueurs.

### Gestion du service déléguée à des partenaires

- 4 partenaires ont été mobilisés en plus de la base de loisirs intercommunale : un hôtel, une supérette, un garage, une base de loisirs communale. Ceux-ci louent entre 2 et 8 vélos.
- Une convention est signée pour 12 mois. Cette convention répartit les tâches entre le loueur et la collectivité. Elle a aussi l'intérêt de définir une procédure de location précise permettant de délivrer le même service quel que soit le loueur. C'est bien un service de la collectivité, délégué localement. Un partenaire qui n'a plus de vélo disponible peut ainsi envoyer un particulier chez un autre partenaire.
- Conformément à leur convention, les partenaires gèrent la location des vélos, réalisent l'entretien à minima annuel des vélos, conservent le bénéfice des recettes de location. La marge est assez faible car il s'agit d'un service public.
- Ils doivent aussi assurer le matériel. Le fait que les partenaires aient déjà un contrat pour leur propre matériel d'activité permet d'assurer les vélos sans surcoût dans la plupart des cas.
- La collectivité met à disposition des vélos et des accessoires, les contrats de location, des documents de suivi et d'évaluation de l'action.

## RÉSULTATS

En un peu plus de 3 mois (bilan au 30 octobre) :

- 38 contrats de location signés
- 80% pour des vélos à assistance électrique
- 55% pour des locations de 1 mois ou plus
  - o 20 contrats de 1 mois (1 personne a signé 4 contrats de 1 mois)
  - o 1 contrat de 2 mois

On constate donc une préférence pour des tests de longue durée.

- Typologie des clients :
  - o Alors que les touristes en vacances sur le territoire étaient la cible attendue, le service a plutôt bénéficié aux habitants du département et du territoire pour leurs déplacements touristiques sur et en dehors du territoire. Certains ont emmené leur vélo sur leur lieu de vacances.
  - o 1 contrat pour un usage domicile/travail.
  - o 3 touristes étrangers (Allemagne, Angleterre)
- Recette totale du service : 1356€
  - o Recette moyenne par loueur : 271,20 €
  - o Recette du loueur de vélos (6) : 106€
  - o Recette du loueur de VAE (4) : 550€
  - o Offres d'entretien autour de 40 euros par vélo.

- Au moins 2 achats ont eu lieu après le test de T'Vélos, ce qui répond à l'objectif initial : ne pas satisfaire la demande, mais pousser à l'achat de vélos personnels.

### DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES ET SOLUTIONS ADOPTÉES

- **Trouver des partenaires moteurs pour le territoire.** Les partenaires qui espèrent faire une marge alors que les tarifs sont volontairement bas seront probablement déçus et risquent de ne pas signer la convention.
- Le nombre de contrat a tendance à **diminuer hors saison touristique.** Une recherche de partenariats complémentaires est à l'étude.
- Le contrat de location sur un mois est **trop long pour permettre une bonne rotation des vélos** sur une petite flotte et toucher plus de personnes.
- Achetés en petite quantité, il n'était pas possible de **mettre le vélo aux couleurs de la communauté de communes.** Le service n'est donc pas aussi identifiable qu'une grosse flotte de vélos en libre service, mais il a de toute façon vocation à rester limité.
- Les Communautés Emmaüs **louaient déjà quelques vélos simples sur le territoire.** Un partenariat de communication a donc été conclu pour limiter la concurrence entre les deux services, et Emmaüs a l'exclusivité de la location de vélos simples sur la ville de Thouars.

### AMÉLIORATIONS FUTURES POSSIBLES

- Poursuivre le **développement du service** à petite échelle, avec de nouveaux partenaires volontaires et motivés.
- **Augmenter la flotte de quelques VAE**, vu leur succès.
- Trouver un moyen de favoriser l'usage des vélos **toute l'année**, par exemple en partenariat avec des **entreprises et des écoles.**
- **Communiquer directement auprès des entreprises** pour inciter les salariés à louer des vélos.
- Développer les **stationnements vélos** sur le territoire pour faciliter l'usage.

### FACTEURS DE RÉUSSITE ET CONSEILS POUR LA TRANSPOSITION DE L'ACTION

- Ce type de projet peut être **mis en place assez rapidement** (ici en 4 mois) en trouvant les bons acteurs.
- Le **soutien politique des élus** est bienvenu, surtout pour établir le service dans les communes. Il faut commencer par les convaincre.
- Un **repérage préalable des acteurs qui louent déjà des vélos** sur le territoire peut être utile afin d'entamer un dialogue ou de trouver des partenariats.
- **Bien cibler les partenaires** et trouver des structures qui souhaitent plutôt développer leur territoire et verront ce service comme une opportunité de mettre en valeur leur activité.

### CONTACT

Mme Delphine MAISONNEUVE

*Documents disponibles liés à cette action*

Plaquette T'Vélos

Convention de mise à disposition

Contrat de location